



Commisison medicale test urinaire

Par **seb455**, le **29/03/2013** à **19:01**

Bonsoir ,
Je passe en commission médicale en fin de semaine prochaine suite à une suspension permis pour thc
Ayant effectué l'analyse sanguine et l'analyse urinaire thc ce jour , mes tests sanguins sont ok et l'analyse urinaire est en recherche négative
Donc tout est ok
Cependant ayant été en contact prolongé avec des fumeurs lors du weekend du 9-10 mars , j'ai voulu faire un test urinaire le 13 mars pour m'assurer que cela ne se retrouverait pas dans mes urines et horreur, mon test urinaire s'est retrouvé positif!
Ayant contacté mon médecin , il m'a informé que cela resté possible mais qu'il ne fallait pas m'inquiéter , que cela ne resterait que quelques jours grand maximum (mon rdv commission médicale étant prévu début avril)
Le problème étant que sur les résultats des tests faits ce jour (recherche négative) apparait la précédente recherche (fait de moi-meme du 13 mars) avec la mention R POS
Cela risque t-il de poser un problème devant cette commission médicale ?
Merci d'avance pour vos réponses
ps : je suis abstinent depuis + 6 mois !

Par **moisse**, le **29/03/2013** à **19:21**

Bravo continuez.
Et puisque votre labo reprend les résultats précédents, hé bien vous faites un nouveau test pour permettre l'écrasement des anciennes données.
Car on ne peut présager de la réaction de la commission, décision de refus ou décision provisoire avec période probatoire...

Par **seb455**, le **29/03/2013** à **19:29**

Merci pour ta reponse
Le hic , c'est que c'est cette feuille de résultats qui est envoyé à la préfecture , pas de retour en arrière possible ou de nouveau test possible !
D'autres avis ?